



www.sfv-fsp.ch

Schweizerischer Fischerei-Verband SFV
Fédération Suisse de Pêche FSP
Federaziun Svizra da Pestga
Federazione Svizzera di Pesca

Pétition « Sauvez nos cours d'eau »

Selon les renseignements de l'Office fédéral de l'environnement OFEV, 90 pour cent des cours d'eau suisses susceptibles de servir à la production d'énergie sont déjà exploités. Dans la perspective de la « rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) », qui a l'effet d'une subvention, on prévoit aujourd'hui des projets de centrales hydrauliques qui n'auraient autrement pas été rentables et n'auraient pas abouti.

Il y a donc un risque que des ruisseaux jusqu'ici épargnés et des zones écologiquement précieuses soient sacrifiés à la production d'électricité.

En se fondant sur l'art. 33 de la Constitution fédérale, les soussignés adressent par conséquent les souhaits suivants à l'Assemblée fédérale, au Conseil fédéral et aux cantons :

1. La Confédération définit les critères écologiques pertinents qui aboutissent à une exclusion de la subvention au travers de la RPC.
2. Les cours d'eau naturels et peu aménagés, avec une population naturelle de poissons, des frayères d'ombres et de nases et les cours d'eau de montaison des truites de lac doivent, notamment, être épargnés par la construction de nouvelles centrales hydroélectriques.
3. Les cantons désignent les cours d'eau qui, pour des raisons écologiques, touristiques ou halieutiques, n'entrent pas en ligne de compte pour l'exploitation de la force hydraulique.
4. Les centrales hydroélectriques d'une puissance inférieure à 300 kW doivent être exclues de la subvention au travers de la RPC.
5. En cas de nouvelle centrale hydroélectrique, il faut assurer la montaison et la dévalaison, le passage sédimentaire et un rapport entre hautes et basses eaux de 5:1 maximum.
6. Lors de l'autorisation de nouvelles centrales hydroélectriques, il faut obliger les exploitants à s'acquitter d'une taxe de 2 centimes par m³ capté pour le financement de mesures de compensation et de remplacement.

| Nom | Prénom | Date de naissance | Rue/N° | NPA Lieu | Signature* |
|-----|--------|-------------------|--------|----------|------------|
|-----|--------|-------------------|--------|----------|------------|

manuscrite

* souhaite des informations complémentaires

Remarques :

- Toutes les personnes, indépendamment de leur âge, de leur lieu de résidence ou de leur nationalité, ont le droit de signer la pétition une fois. Les soussignés n'assument aucune obligation.
- **Le plus simple est de signer en ligne sur www.sfv-fsp.ch**
- Les formulaires vides peuvent être copiés à volonté.
- Veuillez renvoyer les formulaires signés d'ici à fin août 2010 à :
Fédération Suisse de Pêche FSP, Case postale 8218, 3001 Berne